

Remettre la coopération transfrontalière au cœur du projet européen

(DÉCLARATION POLITIQUE)

Paris, 21 Juin 2022

Les trois crises les plus récentes que l'Union européenne a connues - à savoir, la crise migratoire et sécuritaire en 2015, la pandémie COVID en 2020-2021, ainsi que l'invasion russe de l'Ukraine souveraine en 2022 - ont fondamentalement ébranlé et remis en question le projet d'une Europe sans frontières. Chaque crise a eu un impact sur les régimes frontaliers européens et sur la liberté de circulation: plusieurs États membres de l'UE ont fermé leurs frontières aux migrants (certains ont même érigé de nouveaux murs). À l'exception de quelques États membres, la mesure la plus importante et la plus contestée prise par les gouvernements nationaux contre la propagation de la pandémie a été la fermeture des frontières. Et l'agression russe contre l'Ukraine a ramené la souveraineté territoriale au centre du discours européen, car le symbole le plus saillant de la souveraineté territoriale est la frontière d'État.

Parallèlement à ces crises, la proposition d'un nouveau mécanisme permettant aux communautés frontalières de faciliter l'élimination des obstacles juridiques et administratifs (à savoir, le Mécanisme transfrontalier européen, ECBM) a été bloquée par le Conseil car certains États membres y voyaient une érosion de leur souveraineté territoriale. D'autre part, la proposition de la Commission et du Parlement européen d'un ratio obligatoire du Fonds de relance à dépenser à des fins de coopération a été négligée par les États membres. Et même la confiance mutuelle entre des alliés traditionnellement forts au sein de l'UE s'est affaiblie.

Pour ceux qui sont impliqués dans la coopération transfrontalière, il a toujours été clair qu'elle n'a jamais été un aspect marginal du projet européen, mais plutôt un facteur clé : sans l'élimination des obstacles frontaliers à la libre circulation, l'Union européenne, projet historiquement unique d'intégration, de construction de la paix et de prospérité, perd son sens. La coopération transfrontalière est l'outil le plus important pour créer une citoyenneté et une identité européennes communes. Par conséquent, en vue de gérer les impacts des crises, la coopération transfrontalière doit être remise au cœur des politiques et de l'opinion publique européennes.

En harmonie avec la Résolution du Comité européen des régions adoptée en 2021 sur l'avenir de la coopération transfrontalière, le Rapport de la Commission européenne identifiant les régions frontalières comme des laboratoires vivants de l'intégration européenne, et la proposition de la Commission sur le renforcement de la gouvernance de l'Espace Schengen (incluant l'obligation de désigner des régions transfrontalières et de leur porter une attention particulière, l'ARFE (Association des Régions Frontalières Européennes), la MOT (Mission Opérationnelle Transfrontalière) et le CESCO (Central European Service for Cross-Border Initiatives), exhortent les États membres et les institutions européennes à prendre des mesures pour protéger et développer davantage les acquis de l'Europe sans frontières. Les trois organisations sont prêtes à accroître et à unir leurs efforts dans une ère de crises, suivant Jean Monnet qui écrivait dans ses Mémoires dès 1978: "L'Europe est la somme des solutions adoptées pour ces crises".

Pour les frontières intérieures et extérieures de l'UE, la coopération transfrontalière est un moyen unique et ultime de résolution des conflits et de réconciliation, et une solution alternative pour surmonter les divergences territoriales et renforcer l'inclusion. La pandémie du COVID-19 a mis en évidence la nécessité de la solidarité par le partage des capacités médicales en ressources humaines et en équipements.

La guerre déclenchée par la Russie montre que l'UE doit renforcer sa propre politique de sécurité et être plus active en termes d'eupéanisation de la coopération le long des frontières extérieures. En outre, le Brexit, en entravant les flux et la coopération transfrontalière, a créé un nouveau contexte à l'Ouest de l'Europe.

La coopération et le partenariat sont également nécessaires pour surmonter les crises à venir, notamment le changement climatique qui, là encore, ne respecte pas les frontières des États.

En conséquence, l'ARFE (Association des Régions Frontalières Européennes), la MOT (Mission Opérationnelle Transfrontalière, frontières françaises) et le CESCO (Central European Service for Cross-Border Initiatives, frontières hongroises) :

- (1) demandent à la Commission européenne, au Parlement européen et au Conseil de protéger les acquis de la coopération transfrontalière et de la liberté de circulation au sein de l'UE grâce à son pouvoir normatif ;
- (2) soutiennent les objectifs du Comité européen des régions exprimés dans la résolution sur l'avenir de la coopération transfrontalière ;
- (3) exhortent les États membres de l'UE à revenir aux objectifs fondamentaux des fondateurs, d'une alliance plus intégrée d'États-nations européens où les frontières sont dépassées et où la solidarité l'emporte sur les égoïsmes nationaux du passé ;
- (4) invitent les acteurs locaux et régionaux impliqués dans la coopération transfrontalière, au sein et au-delà de l'Alliance pour les citoyens transfrontaliers européens, à faire pression au niveau national en faveur de ces objectifs communs ;
- (5) expriment leur volonté de consacrer leurs capacités humaines, techniques et de mise en réseau à la réalisation des objectifs ci-dessus.

.....
Karl-Heinz Lambertz
Président de l'ARFE



.....
Christian Dupessey
Président de la MOT



.....
Zsuzsanna Fejes
Présidente du CESCO

